

Journal de France

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois, 12.00 ; 6 mois, 22.00 ; 1 an, 38.00
France et Belgique.....	14.00 ; 27.00 ; 45.00
Union postale.....	22.00 ; 43.00 ; 62.00

REDACTION - ANNONCES

ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1004. Intex. 1189.
TOURNAI : 33, rue Carnet. Téléph. 57.
Chèques postaux ST. LAM.

SUCCÈS
BERNARD
DE LA
BLANC

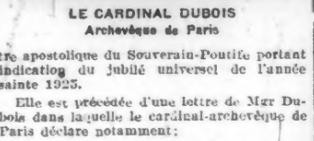
LA BIJOUTERIE
DUMAMEL-LARDE
88, G^{de} Rue, ROUBAIX
consent actuellement de
gros sacrifices sur ses
prix, car elle va s'instal-
ler, dès que possible,
dans son immeuble,
Place de la Liberté,
N° 2, Café de « La
Triboulette ».

BILLET PARISIEN
Notre volonté de la désarmer
irrite l'Allemagne
(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 26 DÉCEMBRE (Mirail).
L'indignation manifestée par le Gouvernement allemand à l'annonce que la zone de Cologne ne serait pas évacuée le 10 janvier prochain, a paru surprendre tous ceux qui, chez nous, prétendent qu'il y a deux Allemagnes : la monarchique et la démocratique. Ils admettent sans contrôle que la seconde l'emporte sur la première dans les conseils du gouvernement du Reich. La personne du chancelier Marx est, à leurs yeux, la garantie que la nouvelle Allemagne triomphera de l'ancien.
Il est certain que le chancelier Marx a donné au peuple allemand des conseils de modération ; il donne l'impression d'un homme pondéré ; il est tout le contraire d'un casse-cou mais, à la MANIÈRE près, il poursuit des buts identiques à ceux que visent les nationalistes. Beaucoup d'Allemands ressentent l'humiliation de la défaite ; ils voient avec amertume leur pays dépeuplé de riches provinces qu'ils croyaient incorporées définitivement à leur territoire ; ils espèrent qu'ils retrouveront dans l'avenir leur puissance et leur splendeur passées, et, sans toujours bien se l'avouer à eux-mêmes, ils ont hâte de restaurer leur armée, instrument de leur revanche.
Le chancelier Marx n'échappe pas à l'empire des aspirations de son pays. Deux faits récents l'attestent : l'attentat contre le général Foch, le premier, c'est l'objection faite par son gouvernement aux obligations militaires prévues par la Société des Nations. En alléguant qu'ils ne pouvaient prendre aucun engagement sur ce point, ils cherchaient à écarter dans le monde un courant d'opinion favorable à la révision du traité. L'acte de Versailles ayant été adossé quant aux réparations, ne pourrait-il pas l'être quant au désarmement ? Telle était la pensée des dirigeants de l'Allemagne.
Le second fait est précisément l'attitude du Reich dans la question de Cologne. La colère que l'on montre à Berlin provient du dépit de ne pas avoir obtenu toutes les faiblesses. Les gens du Rhin ne peuvent concevoir que nous soyons décidés à tenir la main à l'exécution de tout plan désagréable qu'elle dérange tous leurs calculs.
Voilà la véritable raison des paroles menaçantes que l'on profère en Allemagne ; ce sont paroles de dépit. C'est précisément parce que nous sommes les amis de la paix que nous devons empêcher les Allemands de préparer de nouveaux massacres.

L'ANNÉE SAINTE
Une lettre du cardinal Dubois

Paris, 26 décembre. — La « Semaine religieuse » de Paris publie, aujourd'hui, la lettre apostolique du Souverain-Pontife portant indication du jubilé universel de l'année sainte 1925.
Elle est précédée d'une lettre de Mgr Dubois dans laquelle le cardinal-archevêque de Paris déclare notamment :
« Une douleuruse angoisse s'étend, en ce moment, nos âmes de catholiques et de Français. Nous le demandons : où allons-nous ? Dieu seul le sait. Du moins, il ne sera pas dit que nous aurons fermé les yeux devant de sombres perspectives, que nous aurons omis de faire appel à toutes les bonnes volontés pour sauvegarder la paix intérieure du pays et que, malgré les troubles de l'heure présente, nous aurons négligé de faire face à la situation, malgré les menaces, des fautes de désordre, nous aurons eu l'âme de pacificateur des esprits et des cœurs. Ce rôle nous ne l'oublions jamais, Dieu aidant, nous le jouerons avec la justice, ces deux vertus toutes commandant le respect et ainsi nous pourrions de ces âmes droites ».



LE CARDINAL DUBOIS
Archevêque de Paris

DEUX CENTS TRAINS DE PELERINS PARTIRONT DE SUISSE
Genève, 26 décembre. — Une conférence internationale a été tenue à Berne pour établir l'horaire des trains de pèlerins qui iront à Rome de la Suisse et à travers ce pays pour l'année sainte qui vient de commencer. 150 à 200 trains spéciaux prévus.

DU MYSTÈRE
DE L'ÉMOTION
DU SENTIMENT
C'est tout, cela que nos lecteurs trouveront dans
Une histoire charmante
Un récit captivant : :
LE ROMAN POPULAIRE
LES DEUX GOSSES
DE PIERRE DECOURCELLE
que nous commencerons
à publier : : :
AU DÉBUT DE JANVIER 1925

LA SANTÉ DU PAPE
cause une certaine inquiétude à son entourage
Une dépêche de Rome signale que la santé de Pie XI cause, à son entourage, une certaine inquiétude.
Le Pape qui reconnaît lui-même être atteint d'artériosclérose, ne veut pas se laisser soigner.
Il ne consent aucun médicament.
Atteint récemment de grippe, il fut impossible de lui faire garder la chambre et d'interrompre ses audiences.

La flotte du général Wrangel
UNE INTERPELLATION
DE M. DE MONTJOU
Paris, 26 décembre. — M. Guy de Montjou, député de la Mayenne, a informé le président du Conseil qu'il venait de déposer une interpellation sur le bien fondé des bruits, relatifs à la reddition aux Soviets de la flotte confiée à la France par le gouvernement du général Wrangel.



LE GENERAL WRANGEL

LA CRÉANCE DE LA FRANCE SUR LA RUSSIE DÉPASSE 14 MILLIARDS
L'« Economist » (de Londres) publie, cette semaine, un compte détaillé de la créance française sur la Russie.
La plupart des placements français en Russie ayant pris la forme de bons au porteur, il fut difficile, au lendemain de la guerre, d'en évaluer le montant. En janvier 1911, le gouvernement français ordonna, par décret, la déclaration et l'estampillage de toutes les valeurs russes possédées par ses ressortissants. L'opération fut menée à bien dans les huit mois. Le nombre des déclarations individuelles atteignit le chiffre de 1 milliard 122. Voici, rangés par catégories, le total auquel correspondent ces déclarations. Dans le calcul n'entrent pas les intérêts échus depuis 1917, c'est-à-dire depuis la révolution bolchéviste.
1° Emprunts d'Etat : 7.442.768.457 francs ;
2° Emprunts de chemins de fer garantis par l'Etat russe : 2.009.706.362 francs ;
3° Emprunts des municipalités russes : 823 millions 175.000 francs ;
4° Sociétés financières indépendantes de l'Etat russe : 233.706.448 francs ;
5° Sociétés étrangères travaillant en Russie : 190.626.000 francs ;
6° Banques russes et industries russes : 803.907.125 francs.
Soit une dette d'avant-guerre de 11.362.995.649 francs. Il faut y ajouter les avances que les souscripteurs français et la Trésorerie française ont faites pendant le cours de la guerre, 3.450.000.000 francs. On arrive ainsi à un chiffre global de : 14 milliards 712.995.649 francs.

Une enquête sur les Congrégations
Le noviciat des Dominicains au monastère du Saulchoir (Belgique)
« TOUS Y TRAVAILLENT POUR SAUVER LE VIEIL IDÉAL HUMAIN »

M. Edouard Heisey vient de commencer pour un journal parisien une enquête sur les congrégations dont il dénichait l'objet en ces termes dans un article préliminaire :
« Puisque, à la suite des recherches prescrites dans tout le pays par le ministre de l'Intérieur, la question des congrégations, depuis si longtemps oubliée, va revenir au premier plan, on voudra bien permettre à un reporter aguerri de mener ses lecteurs dans l'ombre de quelques cloîtres et de publier les résultats de la petite enquête — oh ! purement descriptive — qu'il vient de mener sur ces religieux et ces religieuses soumis une fois de plus au jugement de l'opinion ».
C'est d'abord au Noviciat des Dominicains, établi au couvent du Saulchoir, près de Tournai en Belgique, depuis l'expulsion, c'est-à-dire depuis quinze ans, que nous conduit M. Edouard Heisey.
« Tout le monde travaille
Derrière chacune de ces portes, aussi régulièrement alignées que les alvéoles d'une ruche, vous trouverez un moine penché sur quelque ouvrage. Une sobre coiffure, un tablier, un sac-bébé, des livres, des livres et des livres, voilà le décor uniforme. Là-dedans, un homme en robe, abstrait de toute coiffure, lit, compulse, amasse des notes, effraie le semblant, du temps et de l'espace, et comme rivé à ses bouquins ».
Ce monastère du Saulchoir, près de Tournai, en Belgique, est le grand noviciat des dominicains, ces moines blancs qui portent aussi le nom de Frères précheurs. Les futurs Pères destinés à l'enseignement, à l'apostolat ou à l'éloquence, y font de longues et arides études. C'est là que nous trouverons le laboratoire de la haute pensée catholique, c'est là que se forment ces apôtres et ces exécutifs qui distillent la doctrine dispensée ensuite aux fidèles du haut de la chaire ou du fond du confessionnal.
« Les jeunes gens d'aujourd'hui retrouvent le sens du divin »
Quelle qualité d'hommes entrent dans cette armée spirituelle ? — Une élite :
On ne se doute guère, en général, du nombre et de la qualité des jeunes gens qui affluent vers cette étude retirée au temps de la saint-til et de la « shmyga ». Parmi d'autres consciences, nous citons au moins remarquables, officiers de marine, amis de grande famille, ingénieurs, fils du peuple aussi, on n'y montre trois élèves de l'École normale supérieure qui ont quitté de sangsues la rue d'Ulm et les sabbats universitaires pour venir se consacrer à ce saint temps que tous les renoncements, les argumentations subtiles et les classifications doctrinales de saint Thomas d'Aquin. Il semblerait que toute partie de la jeunesse cultivée marque un mouvement prononcé de retour vers les vieilles disciplines mystiques où ils peuvent concilier, sans doute, un certain apaisement sentimental, une certaine soif d'apaisement intérieur avec un supérieur besoin d'activité intellectuelle. « N'en doutez pas, me dit le Père qui me conduit, les meilleurs de nos jeunes gens d'aujourd'hui sont en train de retrouver le sens du divin ».

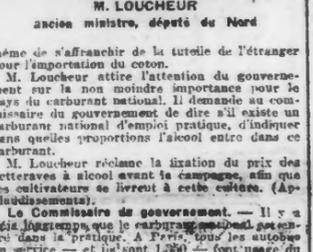
Pour sauver le vieil idéal humain
Cette élite intellectuelle est-elle vraiment marquée, comme le croit notre confrère, par le souci d'une prochaine époque de nuit pour la conscience humaine ?
Quoi qu'il en soit, Edouard Heisey voit ces religieux prêts, et la barbarie rennaissant, à sauver comme autrefois le vieil idéal humain :
« Mais à examiner le visage de ces moines, dont la plupart ont fait la guerre, on y reconnaîtrait volontiers le reflet des angoisses contemporaines. Ces regards graves, ces traits soucieux laissent transparaître un souci profond. Ces hommes jeunes, qui ne paraissent pourtant point pusillanimes, ont l'air d'avoir été réunis là par une appréhension commune, par la peur des temps que voit le monde tout entier ».

UN NOËL TRAGIQUE AUX ÉTATS-UNIS
TRENTE-DEUX PERSONNES, DES ENFANTS POUR LA PLUPART, SONT BRÛLÉS VIFS
New-York, 26 décembre. — A Holist (Oklahoma), l'école Babbe Switch, dans laquelle plus de deux cents personnes se trouvaient réunies pour le réveillon de Noël, a été complètement détruite par un incendie. L'incendie a été causé par une bougie de Noël qui, en tombant, mit le feu à un sac de coton.
Trente-deux personnes, des enfants pour la plupart, ont péri dans les flammes. Huit ont été identifiés. Les autres corps étant entièrement carbonisés ne pourront vraisemblablement pas être reconnus. Il y a en outre une quarantaine de blessés, dont plusieurs ne surviveront pas.
On aurait découvert à Babylone le palais des premiers rois
Constantinople, 26 décembre. — Selon un rapport du professeur S. Langdon, assyriologue, qui dirige à Kisch les fouilles entreprises par l'Université du musée d'Oxford, on aurait découvert le palais des premiers rois de Babylone.
Les ruines que l'on vient de trouver représentent la plus ancienne monument découvert en Orient. Elles sont dans un état parfait de conservation.
Cette grande construction a été bâtie avec des briques du plus ancien type connu. Après avoir mis à jour les murs extérieurs, les ouvriers découvrirent un magnifique couloir avec des colonnes.

A LA CHAMBRE
LES HABITATIONS A BON MARCHÉ
L'interpellation de M. Loucheur
:: L'intervention de M. Lebas ::

PARIS, 26 DÉCEMBRE. — La Chambre a adopté ce matin, le budget des poudres et salpêtres. Le général Nollet a exposé que le Gouvernement est disposé à développer la culture du coton.
M. Loucheur souligne l'importance de la culture cotonnière pour la France et indique que la métropole, grâce à ses colonies, doit être mise à l'abri de la concurrence étrangère.
M. Loucheur souligne l'importance de la culture cotonnière pour la France et indique que la métropole, grâce à ses colonies, doit être mise à l'abri de la concurrence étrangère.
M. Loucheur souligne l'importance de la culture cotonnière pour la France et indique que la métropole, grâce à ses colonies, doit être mise à l'abri de la concurrence étrangère.
M. Loucheur souligne l'importance de la culture cotonnière pour la France et indique que la métropole, grâce à ses colonies, doit être mise à l'abri de la concurrence étrangère.

M. LOUCHEUR
ancien ministre, député du Nord
M. Loucheur attire l'attention du Gouvernement sur la non moindre importance pour le pays du carburant national. Il demande au Commissaire du Gouvernement de dire s'il existe un carburant national d'emploi pratique, d'indiquer dans quelles proportions l'alcool entre dans ce carburant.
M. Loucheur réclame la fixation du prix des betteraves à alcool avant la campagne, afin que les cultivateurs se livrent à cette culture. (Applaudissements.)
Le Commissaire du Gouvernement. — Il y a déjà longtemps que le carburant national est en service — et l'est depuis 1920 — l'usage du carburant national depuis 1921. D'autre part, toutes les voitures de l'armée marchent avec un carburant qui comprend 50 % d'alcool et 50 % d'essence.
Le Commissaire du Gouvernement ajoute : Si le carburant national, c'est-à-dire l'alcool, l'alcool d'éthyle pourra être obtenu à un prix bien moindre que l'alcool de betterave qui doit être payé au prix du sucre. L'arrêté fixant le prix de l'alcool pour 1924-25 va paraître incessamment. Il a été retardé par les débats de la Commission chargée de le discuter et on s'agit, auprès des représentants de l'Etat, ceux des producteurs. Pour la campagne prochaine, il est été entendu que ce sont des experts qui vont fixer les prix.
M. Clémentel promet, d'autre part, à M. Comin, d'étudier le relèvement des salaires des ouvriers des poudres nationales dans la mesure où on augmente les salaires des fonctionnaires et en tenant compte du salaire régional.
Le ministre des Finances interrompt à nouveau pour déclarer que le prix de la vie étant souvent différent d'un tiers d'une région à l'autre, il est obligé de considérer le salaire régional.
M. Ledoucq, rapporteur, souligne l'importance pour le service des poudres, comme pour toute l'armée nationale, d'être abondamment alimenté par le jour d'une mobilisation éventuelle. Pour cela, il faut que nos usines vivent et ne soient pas des nécropoles. (Applaudissements.)
M. Loucheur. — C'est toute la grave question de la mobilisation industrielle qui est posée et qui, malheureusement, n'est pas plus résolue qu'en 1914. Il faudra bien la résoudre. Il ne s'agit pas d'optimisme. Je n'en suis pas partisan. Mais je dis que si l'usine de Toulouse avait été construite plus tôt, nous n'aurions pas eu 250 millions de schatas à faire à l'étranger par an, mais nous aurions économisé sur le prix de l'azote 80 à 100 millions par an et que le prix du blé en eût été d'autant diminué. Chaque fois que nous achetons à l'étranger, nous nous appauvrissons définitivement. Quand nous pouvons produire sur le sol même à un prix plus élevé qu'à l'étranger, nous faisons cependant une économie considérable. (Applaudissements.)
La mobilisation industrielle est une nécessité. Regardons ce qui se fait en Allemagne. (Applaudissements.)
Le général Nollet s'associe entièrement aux observations de M. Loucheur.
M. de Montcaill. — Il ne faut pas confondre les productions nécessaires à la guerre qui peuvent être faites par l'Etat et les fabrications par l'Etat qui ne seraient faites que pour maintenir en activité ses usines en concurrence avec l'industrie privée.
M. Jean Molinié appuie les observations de M. Loucheur sur l'urgence de réhabiliter la mobilisation industrielle et d'être au moins aussi prêt que l'Allemagne.
M. Pravel parle du même sens.
La discussion générale est close.
A la demande du rapporteur et en l'absence du Président du Conseil, la discussion du budget des Affaires étrangères est renvoyée à la rentrée des Chambres.



M. LOUCHEUR

LA CRISE DU LOGEMENT
M. Justin Godart est au banc du Gouvernement.
L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations Loucheur, Levasseur et Thomyre sur la politique du Gouvernement en ce qui concerne la construction d'habitations à bon marché et la crise des loyers.
L'interpellation de M. Loucheur
M. Loucheur a la parole. Il rappelle que ces jours derniers, il a eu l'occasion de discuter l'importance sociale du problème de l'habitation et que la mortalité est beaucoup moins forte dans les groupes d'habitations salubres modernes que dans le reste des villes. Il faut prendre garde que tout effort de construction d'habitations à bon marché risque d'être arrêté si des mesures ne sont pas prises pour arrêter à ces œuvres les crédits immobiliers indispensables. (Très bien sur de nombreux bancs.)
M. Loucheur énumère les différentes lois, notamment la loi Ribot, qui régissent les constructions de maisons à bon marché ; les allocations versent 10 %, l'Etat verse à fonds perdu 55 %, et la Caisse des Dépôts et Consignations avance les intérêts, 52 %. Quant au travailleur, à l'Office il doit verser 20 % du prix de l'immeuble et payer une prime fixe. Il y a actuellement 646 sociétés d'habitation à bon marché.
M. Loucheur. — Comment se fait-il que ces loyers libéraux n'aient pas porté tous les fruits que nous en attendions. D'abord c'est parce que les lois sont mal connues et qu'il y a un bien trop grand nombre de formalités. Je demande d'abord à M. le Ministre de faire voter le plus tôt possible la proposition Bouvier-Lapierre qui a été votée par la Chambre ; il est nécessaire ensuite de réduire les maxima prévus pour la construction de maisons ; il est impossible de construire avec ces maxima. (Très bien sur de nombreux bancs.)
M. Loucheur. — Tout cela serait vain si nous n'apportions pas une solution au problème financier. Dans 6 ou 8 mois il n'y aura plus d'argent pour poursuivre les constructions. Il est donc indispensable que le Ministre des Travaux et des Finances s'entende avec le directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations pour que des avances soient consenties pour aller au moins jusqu'au bout de cette année, jusqu'à la fin de l'année. Le député du Nord rappelle qu'il avait déposé une proposition pour la construction de 50.000 habitations chaque année pendant 19 ans ; mais en raison de difficultés de construction il réduisit ce plan à 25.000 habitations. Il manquera vingt-cinq millions par an. Certaines organisations des collectivités locales pourraient contribuer à cet effort ; on ferait appel au Crédit Foncier de France pour l'acquisition d'immeubles, spécialement. (Très bien sur de nombreux bancs.)
Parmi les autres moyens M. Loucheur envisage l'attribution des prestations en nature de l'Allemagne. Il serait possible d'obtenir par exemple des fenêtres des portes et d'autres fournitures qui seraient commandées en série. L'effort pour la réalisation d'habitations à bon marché doit faciliter l'acquisition des immeubles à la propriété et favoriser les familles nombreuses. A cet effet, la loi ne réclamerait pas aux parents de famille de quatre enfants et plus, la participation aux constructions prévues par l'Etat. (Applaudissements sur tout les bancs.)
M. Huguot (Puy-de-Dôme). — Il faut penser aux maisons payantes.
M. Loucheur. — Je suis tout à fait d'accord qu'il y a des constructions prévues dans le projet.
Un député communiste interrompt inopinellement.
M. Huguot. — Les communistes ne sont pas dignes de représenter les paysans. (Applaudissements.)
M. Loucheur estime que ces maisons doivent être inaccessibles pendant un certain nombre d'années et inaccessibles comme l'ont été les travaux d'hygiène.
Ces réformes pourraient être faites sans rien ajouter aux subventions déjà votées.
M. Loucheur. — Vous voyez des enfants sales, donnez-leur d'abord un bain et frottez-les.
Il faut sauver tous ces enfants ! Il faut, lorsque nous aurons disparu, qu'ils soient dignes du grand passé de la France. (Applaudissements sur tous les bancs.)
M. Robert Thomyre, député de Seine-Inférieure, interrompt sur la politique que le Gouvernement compte suivre pour favoriser la construction de nouveaux immeubles indispensables à la vie économique du pays et à la lutte contre la dépopulation.
M. THOMYRE
M. Thomyre. — Il y a trop longtemps que l'on ne parle que de la guerre et de ses méfaits ; il est grand temps que l'on pense à la paix, à la vraie paix sociale et que l'on donne des maisons, non seulement à ceux qui ont des enfants, mais aussi à ceux qui ont l'intention d'en avoir. (Applaudissements.)
M. Thomyre remarque que les organisations de construction à bon marché ont presque toutes fonctionné dans les villes ; il est grand temps de

LES CHANGES

Mercredi	Vendredi
Livre... 87.26	87.29
Dollar... 18.375	18.545
Belgique... 92.45	91.925

CONSEIL DES MINISTRES
PROMOTIONS MILITAIRES

Paris, 26 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue.
M. R. Renoult, garde des sceaux, au nom de M. Herriot, a tenu le conseil au courant de l'état des affaires extérieures.
Le général Nollet a fait approuver la nomination du général de division Tantot, commandant la division marocaine (Armée du Rhin), au commandement du 18^e corps d'armée de Bordeaux, en remplacement du général de division Dupont, nommé membre du Conseil supérieur de la guerre et de celle du général de division Barbier, commandant la 19^e division d'infanterie à Rennes, au commandement de la 2^e région, à Amiens, en remplacement du général de division Blondin, placé dans la section de réserve.
M. J.-L. Dumesnil, ministre de la Marine, a soumis à la signature du président de la République les promotions suivantes :
Au grade de contre-amiral, le capitaine de vaisseau Piro.
Au grade d'ingénieur général de 2^e classe, d'artillerie navale, l'ingénieur en chef Segny.
Au grade d'ingénieur général hydrographe, l'ingénieur en chef Fichot.
Par un autre décret, le capitaine de vaisseau Herr est nommé premier sous-chef de l'état-major général de la marine.
Le ministre de la Marine a fait également approuver l'élevation à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur du vice-amiral Grout, préfet maritime de Brest, et du mécanicien général de première classe Bouchard.

L'AMNISTIE
LES RADICAUX DE LA CHAMBRE SE RALLIENT AU TEXTE DU SÉNAT

Paris, 26 décembre. — Le groupe radical-socialiste de la Chambre examinant le projet d'amnistie retour du Sénat, a écarté une proposition tendant à établir un accord à ce sujet avec le groupe socialiste et a décidé, sur le fond de se rallier en principe aux textes modifiés par le Sénat, à savoir sur les menées anarchistes, la réintégration des cheminots et déportés à l'étranger.
Cette décision a été communiquée à MM. Herriot et Renoult.
UNE DÉCISION COMMUNE DU CARTEL
Les bureaux des quatre groupes du cartel des gauches : radical-socialiste, républicain-socialiste, gauche radicale et groupe socialiste, se réunissent pour adopter une solution commune.
Dans ces conditions, le projet, retour du Sénat, ne viendra probablement en discussion que mardi matin.

UN BRUIT DÉMENTI

Nous avons dit que le bruit a couru avec persistance, que M. Robineau, l'éminent gouverneur de la Banque de France, avait résolu de se démettre de hautes fonctions qu'il occupe, avec tant de dévouement, depuis cinq ans.
On déclare que ce bruit est dénué de tout fondement.

M. LEBAS INTERVIEW

M. Lebas, député socialiste du Nord, invité à la tribune pour développer la conception socialiste.
« Alors, dit-il, que la vieille conception bourgeoise est opposée à l'intervention de l'Etat, nous estimons, au contraire, que c'est à l'Etat qu'il appartient de trouver la solution de la construction d'habitations. Il faut entreprendre la construction en grand ».
M. Lebas s'associe à M. Levasseur pour déclarer nécessaire de nouvelles lois de prérogative des loyers, mais il le regrette, parce que, dit-il,



M. LEBAS
Député-maire de Roubaix